



Éditorial

par Maureen Clapperton

Adhésion à la C.B.P.Q.



Maureen Clapperton,
vice-présidente de la C.B.P.Q.

L'adhésion à la Corporation des bibliothécaires professionnels (les) du Québec: des contacts, du contenu et de la formation.

Le plus important réseau de bibliothécaires professionnels au Québec, la Corporation a l'intention bien arrêtée d'élargir son influence dans le secteur des bibliothèques publiques, spécialisées, voire virtuelles ainsi que dans l'univers des nouvelles technologies de l'information.

Plus que jamais pour atteindre ces objectifs, la Corporation mise sur l'importance des réseaux.

Sa mission a consisté dans les premières années d'existence à la promotion du bibliothécaire professionnel. Dix ans plus tard, vers 1979, on constate que la

Corporation des bibliothécaires professionnels (les) du Québec a privilégié l'engagement social et politique.

À l'aube des années 1990, la Corporation des bibliothécaires professionnels (les) du Québec oriente son action dans l'univers effervescent des nouvelles technologies de l'information et de l'autoroute de l'information. Sa participation au projet Canarie à titre de membre institutionnel, sa présence au Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, son activité dans le dossier des États généraux de l'éducation, son support à l'implantation de l'Internet dans les bibliothèques publiques, ses liens avec les écoles de bibliothéconomie, autant de démarches qui démontrent son dynamisme et sa volonté de promouvoir le nouveau bibliothécaire professionnel, «spécialiste de l'information».

La force de la Corporation des bibliothécaires professionnels (les) du Québec, c'est le nombre de ses membres actifs, la diversité et la richesse de leurs connaissances et de leurs expériences, les liens qui les unissent et leur volonté de créer une Corporation qui soit la plus dynamique et la plus profitable possible.

Le Conseil d'administration a pris la décision d'ouvrir son membership aux étudiants des écoles de bibliothéconomie accréditées moyen-

nant un tarif préférentiel de 50 \$. Ceux-ci pourront bénéficier des activités et des services de la Corporation et découvrir les avantages de commencer très tôt à se bâtir un réseau.

Toutefois, les membres actifs doivent le demeurer et participer au développement de notre profession. Dans un univers où la connaissance et le savoir prennent de plus en plus d'importance, les bibliothécaires professionnels doivent échanger, se perfectionner et demeurer compétitifs sur le marché du travail.

La Corporation des bibliothécaires professionnels (les) du Québec existe pour répondre aux exigences de l'an 2000, elle a besoin de notre adhésion indéfectible pour poursuivre sa mission.

Aussi n'oublions pas nos cotisations pour l'année 1997!

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	3
Réveries bibliophiles	10
À l'agenda	12

ISSN 0843-140X



Le Conseil d'administration

C'est le 16 août dernier que s'est réuni le nouveau conseil d'administration. Parmi les dossiers abordés, les membres du CA ont décidé de donner d'abord suite aux résolutions de l'assemblée générale annuelle :

1. établir une catégorie de membres étudiants selon les critères suivants:

a. l'étudiant(e) doit fournir une attestation d'inscription au programme de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information d'une école accréditée;

b. la cotisation annuelle est 50 \$ (du 1^{er} septembre au 31 août);

c. le membre étudiant reçoit l'ensemble des documents envoyés à tous les membres de la C.B.P.Q.;

d. l'inscription au congrès annuel est gratuite pour le membre étudiant et celui-ci peut représenter ses pairs au conseil d'administration à titre d'observateur et se joindre aux divers comités;

e. le membre étudiant ne peut utiliser le titre de bibliothécaire professionnel, n'a pas le droit de vote et a accès uniquement aux offres d'emplois pour étudiants.

2. Appui au projet de loi C-32 sur le droit d'auteur

Les membres du conseil d'administration considèrent que des informations supplémentaires devaient être obtenues avant de prendre officiellement position. On attend notamment un avis juridique demandé par un des organismes où oeuvre un membre du CA.

Puis, l'ordre du jour comprenait aussi :

3. Le congrès 1996

Le bilan très satisfaisant du dernier congrès a été présenté. Un total de 201 inscriptions comparativement à 158 en 1995 et un surplus financier bien en

hausse sur les prévisions. Il a été mentionné que la tenue du congrès dans le cadre de Production 96 a permis des échanges intéressants et une participation plus variée qu'à l'habitude.

4. Le conseil d'administration a voté l'allocation d'une somme de 2000 \$ tirée du fonds «Lire pour réussir» pour le projet de Library advocacy, projet américain à l'origine et adapté au Canada par la CLA. Ce programme présenté au congrès 1996 par Margaret Andrewes vise essentiellement la promotion des bibliothèques par la recherche d'appuis dans la population et dans les divers organismes en faveur des bibliothèques. Trois membres du conseil ont accepté de piloter le dossier soit Nicole Moreau, France Bouthillier et Denis Boyer. Des approches seront faites auprès de l'ABQ qui a déjà amorcé ce projet au Québec. Il s'agit notamment d'adapter les documents en français et au contexte des bibliothèques du Québec. Toute personne douée de leadership est invitée à y participer.

5. Le plan d'orientation soumis en atelier au congrès sera révisé à la lumière des commentaires relatifs à l'énoncé de mission. Par la suite, on fera appel à la formule des «focus groups» pour valider l'ensemble des orientations dégagées. Rappelons toutefois qu'une des recommandations proposées vient d'être réalisée par la création d'une catégorie de membres étudiants à la C.B.P.Q.

6. Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise. La Corporation a, dès 1995, présenté un mémoire à cette commission. En juin dernier, elle a de nouveau été sollicitée pour présenter un document en réponse aux préoccupations définies dans un document de consul-

tation de la Commission. Le mémoire a été rédigé par Philippe Chartier, avec la collaboration de Claire Dionne, Michel Gamache et Régine Horinstein. Il traite particulièrement de l'accessibilité comme pierre d'assise de l'inforoute. Autour de ce sujet, on aborde les thèmes du contenu, de l'organisation de l'information, de la sensibilisation du public et, bien évidemment, du rôle majeur du bibliothécaire face à l'inforoute. Quinze (15) recommandations terminent le document. Les consultations devraient commencer après l'élaboration du calendrier des audiences publiques.

7. Assises nationales des États généraux de l'éducation

La Corporation, ayant présenté un mémoire aux États généraux, elle a reçu une invitation à participer aux assises nationales à titre d'observateur. La directrice générale y a été déléguée.

8. Congrès 1997 du 22 au 24 mai 1997 au Château Bonne-Entente à Sainte-Foy

Monique Dupuis, conseillère au comité exécutif et responsable de ce dossier au CA, a fait part des démarches concernant la constitution du comité d'organisation sous la présidence de Deirdre Moore. Le comité a pour tâche première de déterminer le thème du congrès.

Dossiers et nouvelles

par Renée Dumas, Régine Horinstein et Bernard Lemieux



Formation professionnelle

Le programme 1996-1997 a été envoyé à tous les membres et à tous les organismes intéressés. Détail important, le programme a été accrédité par la Société québécoise de développement de la main d'oeuvre (SQDM), ce qui devrait favoriser une plus grande participation des bibliothécaires. Rappelons que le programme a été élaboré au cours de l'été et que, depuis, certains détails se sont rajoutés. Ainsi, Pierrette Bergeron, professeure adjointe à l'EBSI, a confirmé sa participation à l'activité du 4 octobre portant sur les services de veille. Précisons aussi que des nouvelles activités pourront être organisées au besoin.

Argus

Le nouveau comité de direction, sous la présidence de Roger Charland, a hérité d'un dossier bien chargé. Il s'est attelé à la tâche de rattraper les retards de 1995. Ainsi, les deux premiers numéros de 1996 seront envoyés conjointement. Toutefois, la réalisation du dernier numéro de 1995 a soulevé quelques problèmes. Nous tenons donc à préciser que, si la majorité des textes publiés dans le vol. 24 no 3 de la revue ont bien été reçus en 1995 et publiés en 1996, avec les inconvénients qui en découlent, ceci n'est pas le cas de l'article de Pierrette Bergeron. Cet article intitulé «Observations sur le processus de veille et les obstacles à sa pratique dans les organisations» a été reçu en mars 1996. Conséquemment, toutes les données de cet article sont d'actualité. Soulignons enfin que *Argus* fête ses 25 ans de publications cette année.

Nominations - naissances - décès

Félicitations aux deux parents, bibliothécaires, Jacqueline Labelle et Michel Gamache, à l'occasion de la naissance de leur deuxième fille, Laurence, le 5 juillet 1996.

Thérèse Bourgault a été nommée bibliothécaire aux publications en série et autres documents. Elle travaille à la bibliothèque du Musée des beaux-arts de Montréal.

Michel Méloche est, depuis le mois d'août dernier, directeur de la bibliothèque municipale de Côteau-du-Lac. Il remplira cette fonction pour la durée d'un an.

Madeleine Savard est maintenant directrice-adjointe de l'information industrielle et technologique au CRIQ.

Madeleine Laliberté, bibliothécaire à l'Université Laval, a bénéficié, au cours de juillet dernier, d'un stage de recherche à la Bibliothèque théologique de l'Université Harvard. Le réseau de bibliothèques de cette université est le plus ancien des États-Unis et le plus riche du monde (12 millions de documents).

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons avec regret le décès, le 20 août dernier, de madame Blanche Faucher, autrefois bibliothécaire de référence à la Bibliothèque de la ville de Montréal. Notre collègue faisait partie des membres fondateurs de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Une notice biographique paraîtra dans le prochain bulletin. (Communiqué par madame Marie Baboyant.)

La Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec invite les gens à visiter son site Web à l'adresse suivante: <http://www.biblinat.gouv.qc.ca/> En accédant au site, on peut également interroger la base bibliographique Iris qui comprend plus de 450 000 documents. À la fin de 1996, la Bibliothèque nationale enrichira son catalogue multimédia de 20 000 documents numérisés : estampes, livres d'artistes, affiches, cartes postales, cartes géographiques et livres. Pour information, veuillez composer le numéro: (514) 873-1100, poste 369.

Bénévole pour centre de documentation

Zoothérapie Québec, organisme sans but lucratif oeuvrant dans le domaine de la thérapie assistée par l'animal et de l'éducation/prévention en milieu scolaire, recherche une personne bénévole qui s'occupera de son centre de documentation. Les principales tâches sont l'acquisition et la gestion des documents ainsi que la mise à jour du centre. La personne recherchée devra faire preuve d'initiative et d'autonomie, aimer les chiens et ne pas être allergique. Les personnes intéressées contactent Marc Brien, coordonnateur des bénévoles, au numéro: (514) 388-0535.

Nos lecteurs réagissent

Suite à l'article de Philippe Chartier sur «Le 1^{er} Janvier de l'an 2000 : l'apocalypse informatique», nous avons reçu quelques commentaires d'un lecteur assidu, Albert Picard. Tout en saluant la perspicacité de l'auteur, A. Picard souligne que s'il s'agit bien du III^e millénaire. Ce n'est pas en l'an 2000 à

00:01 son début mais plutôt en l'an 2001 à 00:01. Donc il serait plus précis d'affirmer «si les dates ne sont pas gérées convenablement lorsque sonnera le premier coup de (la dernière année du) deuxième millénaire...»

S.O.S documentation

Le P'tit Dépanneur des documentalistes 1997 ainsi que leur mobilité; *Guide des produits et services pour les documentalistes*, prépare sa 3^e édition. Les bibliothécaires et documentalistes intéressés à faire inscrire leur coordonnée, leur mobilité géographique et leurs secteurs d'intérêt peuvent obtenir les tarifs et conditions en appelant Julie Moreau ou Clémence Vaudrin aux numéros: téléphone: (819) 373-7070 ou télécopieur: (819) 373-7195.

Un autre ouvrage sur Internet

L'ADBS (Association des documentalistes français) vient de publier *Recherche d'information dans Internet : outils et méthodes* de Jean-Pierre Lardy. On retrouve dans la table des matières, outre la présentation d'Internet, les entrées suivantes : les modes de diffusion de l'information, l'information structurée, l'information textuelle, les images et le son, la recherche d'information dans Internet, la recherche par types de services, les outils humains de recherche d'information, les outils automatiques de recherche d'information, le filtrage de l'information, un glossaire, des annexes techniques, une bibliographie et un index des outils cités. Comme les sites d'information évoluent sur le réseau, on prévoit tenir ce document à jour sur le serveur Web de l'ADBS.

Nouveautés au centre de documentation de la C.B.P.Q.

- Répertoire des rédacteurs-réviseurs de l'ACR (Association canadienne des rédacteurs-réviseurs), 1996.
- Les CDI à l'heure du management, Michèle Mollard, Enssib-fabden, 1996, 159 p. (CDI- centre de documentation et d'information).
- La Bibliothèque «hors les murs», Claudie Tabet, Éditions du cercle de la librairie, 1996, 277 p.
- Les Nouvelles technologies dans les bibliothèques, sous la direction de Michèle Rouhet, Éditions du cercle de la librairie, 1996, 386 p.

La bibliothèque du 21^e siècle ouvre ses portes à San Francisco

Depuis avril 1996, la ville de San Francisco est dotée d'une bibliothèque centrale à la fine pointe de la technologie située sur le site de l'ancien hôtel de ville détruit lors du tremblement de terre de 1906. La bibliothèque est équipée de 300 ordinateurs, d'une douzaine de postes de travail multimédias, d'une salle de vidéo-conférence et de tables de travail avec prises pour brancher des ordinateurs portatifs. On y retrouve aussi 11 centres permanents portant sur des champs d'intérêt spécifiques tels que les gais et lesbiennes, les Afro-américains, l'environnement, etc.

La bibliothèque entend devenir un centre culturel mettant en valeur et célébrant la diversité de cette cité américaine. Tous les moyens pour atteindre cet objectif seront mis en oeuvre, dont un catalogue informatisé multilingue et un vaste accès aux ressources de l'Internet. La bibliothèque compte sept étages et 35 000 mètres carrés. Elle a

été construite pour résister à un tremblement de terre d'une magnitude de 8,3!

Demande d'informations sur le net

Cette demande provient d'un journaliste, Gray Brechin qu'on peut rejoindre à l'adresse gbrech@uclink.berkeley.edu. Le sujet s'intitule «Trashed libraries» et porte sur un scandale impliquant la bibliothèque publique de San Francisco. Le journaliste en question s'est durant 10 ans mobilisé pour la construction d'une nouvelle bibliothèque et a recueilli 110 millions à cet effet. Le nouveau bibliothécaire en chef et responsable du projet, Ken Dowlin, n'a pas caché sa vision de la bibliothèque du futur, sans livres. L'édifice principal a été inauguré depuis quelques mois. Il s'agit d'une structure très hi-tech mais peu de place réservée aux livres.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente
Daniel Boivin
Philippe Chartier
Roger Drouin (*révision*)
Renée Dumas
Francis Lacasse
Bernard Lemieux

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)

Selon les dires des bibliothécaires en place, le nouvel édifice comprend moins de rayonnage que l'usage habituel. Un local de location adjacent contient 7 à 10 milles de rayons de documents qui peuvent être commandés en 24 h moyennant un paiement. Lorsque l'administration de la bibliothèque a saisi le problème potentiel de la situation, elle a ordonné aux bibliothécaires d'élaguer en quantité. Ainsi, 200 000 à 300 000 livres ont été jetés aux poubelles avant qu'un article alerte le public, ce qui a permis de récupérer les livres en faveur des organismes sans but lucratif (OSBL). Le week-end suivant 30 000 livres de plus ont pris le bord. La question du journaliste est la suivante : êtes-vous au courant d'une situation semblable qui serait arrivée à la suite de la prise de contrôle de la bibliothèque par un technophile? Pour lui, il semble que la nouvelle bibliothèque a été créée non pas pour les livres mais comme un outil de marketing des télécommunications. De plus, le chef de la Commission de la bibliothèque est vice-président de Pacific Telesis, et une fondation a été constituée pour la bibliothèque afin de faire des levées de fonds dans le secteur corporatif. Selon Brechin, il s'agit du début de la privatisation de biens jusqu'à présent publics, mais encore pire, selon lui, c'est la disparition de la mémoire avec la destruction des documents papiers. Réactions, commentaires ???

Le marketing et les bibliothécaires

Dans son vol. 33 no 2, de la revue *Documentaliste-Sciences de l'information* consacre plusieurs articles au marketing, à son adaptation à la logique documentaire ainsi qu'à l'attitude des bibliothécaires face à cette réalité. Un article de Réjean Savard et Mireille

Painchaud (EBSI) traite de la perception qu'ont les bibliothécaires au Québec du marketing. Selon une étude exploratoire qu'ils ont effectuée en 1995, il a été constaté que «l'orientation-client» est très peu développée chez eux, mais par contre «l'orientation-produit» ou vente l'est beaucoup plus. Ce qui démontrerait une attention portée davantage sur l'organisation que sur la clientèle. Une mise en garde est servie à la fin de l'article suite à l'engouement des bibliothécaires pour les nouvelles technologies, ce qui pourrait, selon les auteurs, encore plus renforcer cette attitude orientée vers le produit au détriment du client qui est la raison ultime de l'existence de la bibliothèque.

IFLA virtuelle

Il sera maintenant possible d'obtenir des renseignements de l'IFLA, en tout temps et de partout dans le monde. L'UDT (Universal Dataflow and Telecommunications/Flux universel des données et les télécommunications) travaille à doter l'IFLA d'une structure électronique d'information. Déjà, via INFLANET, on peut se tenir au courant des tendances et des questions d'intérêts pour la communauté des bibliothèques. Le *Bulletin de l'UDT* a été remplacé par un condensé électronique, l'*UDT Digest*. Pour obtenir des renseignements sur l'IFLANET: Bureau international de l'IFLA de l'UDT, a/s de la Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0N4. Courriel électronique: ifla@nlc-bnc.ca ou Télécopieur: (819) 994-6835. *L'Écluse*, vol. 8, no 1

Censurer Internet?

D'une part, il y a le droit reconnu à la libre circulation de l'information et la libre expression mais d'autre part, il y a la volonté d'empêcher la circulation de certaines informations (pornographie, appels à la violence, etc.). En plus de la question éthique, le caractère transnational de la circulation de l'information pose aussi un problème. Ce qui est illicite dans un pays ne l'est pas nécessairement dans un autre. De même, la distinction entre ce qui est de caractère public et ce qui est de caractère privé n'est pas facile à établir. Ce qui devrait être régulé au nom de la protection de l'ordre public n'a plus à l'être s'il s'agit de relations interpersonnelles.

La libre circulation de l'information et la liberté d'expression étant garanties par des conventions internationales, il vaudrait mieux envisager d'autres solutions (par exemple des mesures pour protéger les publics vulnérables) avant d'édicter des règles restrictives.

L'Écluse, vol. 8, no 1

Revue de presse

Internet et l'information électronique demeurent un domaine d'intérêt dans les journaux. Parmi les sujets couverts :

Lancement d'un service de haute performance

Bell a lancé un service de type RNIS destiné aux particuliers. Sa vitesse de 128 kilobits permet la vidéoconférence, le télétravail, la réalisation d'activités simultanées. Le tarif mensuel est d'un peu plus de 50 \$, auxquels s'ajoutent des frais de 1 \$ l'heure pour l'utilisation le jour en semaine et de 25 \$ par mois pour le branchement à Internet. *Le Devoir*, 17 mai 1996

L'argent électronique

Nicholas Négroponte, l'auteur de *Being Digital* et directeur du Médialab du Massachusetts Institute, prédit que bientôt l'argent s'échangera dans le cyberspace. Aujourd'hui de 40 à 50 % des ordinateurs vendus sont destinés au foyer. Ce qui retarde l'arrivée de l'argent numérique, c'est qu'il est illégal d'exporter la technologie cryptographique qui assurerait la sécurité des transactions.

Le Devoir, 18 avril 1996

Libertel Montréal

Le réseau communautaire d'accès à Internet a été inauguré le 1^{er} août par Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications. La Ministre souhaite qu'un grand nombre de Montréalais profitent de cet accès gratuit à l'information et à la multitude des services disponibles sur le réseau. Par leur cotisation annuelle volontaire, les membres contribueront à la démocratisation de l'information. L'organisation a bénéficié d'une subvention de 616 000 \$ du Fonds de l'autoroute de l'information et de l'appui de partenaires tels que Bell, le Mouvement Desjardins et les ordinateurs Tandem du Canada. Libertel Montréal, cette organisation sans but lucratif, a été créée et est gérée par une centaine de bénévoles.

Le Devoir du 2 août 1996 commente cette inauguration en comparant le Libertel au transport en commun : plus lent, moins confortable, mais qui conduit tout de même à destination et qui est beaucoup moins cher. On peut accéder gratuitement au Libertel. Parmi les services offerts, il y a l'accès aux 80 sites du serveur, aux groupes de discussion et au courrier électronique. Il n'est

pas nécessaire de posséder des appareils sophistiqués, les anciens modèles d'ordinateur comme le Commodore 64 font tout aussi bien l'affaire.

La mission première du Libertel est de contribuer à l'éducation de la population en lui facilitant l'accès à l'information. Le Libertel dispose de 100 lignes téléphoniques et prévoit susciter l'intérêt de 50 000 usagers dès sa première année d'opération. Particularité de ce Libertel, les services sont offerts en français et en anglais. Pour visiter le Libertel, la ligne modem express est sous le numéro: (514) 282-8415. Pour visiter le site sur Internet : <http://www.libertel.montreal.qc.ca> telnet (texte): [libertel.montreal.qc.ca](telnet://libertel.montreal.qc.ca)

Le coût pour devenir membre est de 24 \$ par année, ce qui permet d'augmenter la période branchée de 45 minutes pour les non-membres à 75 minutes pour les membres.

Quant au site de la Corporation hébergé sur le Libertel de Montréal, l'adresse est toujours <http://www.libertel.montreal.qc.ca/info/cbpg/>

La Corporation est membre institutionnel du Libertel et devrait sous peu recevoir l'accès direct à son site, ce qui lui permettra enfin de verser les mises à jour notamment le Corpo Clip, Argus, le rapport annuel, le mémoire à la Commission de la culture, le programme de formation et bientôt le répertoire des membres. Bien des choses en perspective.

Pour en savoir plus sur les autres Libertel (Free-Net) à travers le monde, on peut consulter la page de Peter Scott, de l'Université de Saskatchewan, à l'adresse : <http://duke.usak.ca/~scott/free.html>

Des écoles branchées

Près de 400 écoles primaires et secondaires, situées dans les secteurs desservis par Cogéco, sont branchées gratuitement à ce service. Parmi ces écoles, 70 ont un accès à haute vitesse à Internet pour un ordinateur dans l'école.

Le Devoir, 13-14 juillet 1996

L'emploi et les jeunes

Selon le rapport du comité fédéral mis en place pour établir une stratégie pour la jeunesse, les technologies de l'information, et plus particulièrement Internet, pourraient favoriser l'emploi chez les jeunes. Le comité recommande donc d'aider les écoles à s'offrir des ordinateurs pour qu'ainsi tous les jeunes puissent avoir la chance d'apprendre à utiliser Internet.

D'autre part, le gouvernement devrait donner de l'information sur les emplois actuellement attrayants et ceux qui le deviendront. Le secteur privé pourrait contribuer en supportant des activités de parrainage pour les jeunes qui veulent créer des entreprises.

Le rapport souligne que le chômage chez les moins de 24 ans, déjà élevé, a encore augmenté. Par ailleurs, il y a parallèlement une demande pour des jeunes compétents. Entre autres, 200 postes en informatique n'ont pu être comblés, faute de travailleurs qualifiés.

Le Devoir, 8 juillet 1996

Agriculture virtuelle

Une firme sherbrookoise, Multi-Médias, a conçu un site Internet spécialement pour les agriculteurs. Le site servira de marché de denrées, de centre pour l'achat et la vente d'équipement, de lieu de discussions et de centre de documentation. Des professeurs de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, qui ont visité le site, se sont montré très intéressés.

Le Devoir, 13-14 juillet 1996

Une seule porte d'entrée

La Bibliothèque nationale du Canada a établi une passerelle pour toute l'information à propos du Canada, peu importe où celle-ci réside sur Internet. Le site Web de la BNC offre un accès par matière dont la classification arborescente des grandes classes est basée sur Dewey. Les sites sont ensuite énumérés par ordre alphabétique sous chaque catégorie. Ce sont surtout des sites Web, mais il y a aussi quelques sites Gopher, FTP, des groupes de discussion et des documents électroniques. L'adresse de la version française d'Information sur le Canada par matière est: <http://www.nlc-bnc.ca/caninfo/fcaninfo.htm>.

Site web en santé publique

La banque de données bibliographiques québécoise en santé publique est maintenant accessible sur Internet. On y trouve le recensement de 10 ans de publications des professionnels de la santé (revues de littérature, rapports de recherche ou d'interventions, etc.). L'accès est gratuit. La recherche se fait plein texte et on peut utiliser les opérateurs booléens. Le site propose également un carnet d'adresses utiles. Le

site, étant mis en place par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie offre aussi une fenêtre sur cette région.

Photocopillage

Dans une campagne pour dénoncer la photocopie illégale, l'Association nationale des éditeurs de livres a invité les maisons d'édition à utiliser le logo "Le photocopillage tue le livre". Le slogan rappelle que toute reproduction partielle ou totale d'un ouvrage est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur ou de la société de gestion créée à cette fin, Copies limitées inc. Cette société de gestion créée par l'ANEL pour la défense des droits de reprographie espère que le logo fera connaître et respecter ces droits et attirera l'attention des lecteurs sur les ravages causés par les photocopies illégales. L'ANEL a annoncé la nomination de Lise Oigny au poste de directrice générale de l'association. Madame Oigny conservera son poste de directrice de Québec-Édition, l'organisme de soutien à l'exportation du livre.

Annuaire des subventions du Québec

L'édition révisée de l'Annuaire contient plus de 500 programmes d'aides et subventions dans tous les domaines provenant des divers paliers gouvernementaux et organismes. On peut obtenir cette publication au coût de 19,95 \$ en communiquant au (514) 672-6041 ou 1-800-301-8093. Les profits servent à organiser des concours s'adressant aux artistes amateurs.

Fermeture temporaire

La salle de consultation des collections spéciales et des archives privées de la Bibliothèque nationale du Québec sera fermée du 2 juillet à la fin de janvier 1997 en raison du déménagement temporaire des collections et de la numérisation des documents iconographiques. Il n'y aura aucun service au public - consultation et référence sur place, par courrier ou par téléphone - durant cette période. L'accès aux collections de conservation pour lesquelles il n'y avait qu'un seul exemplaire a aussi été interrompu.

Formation en informatique sur Internet

L'institut d'informatique sur Internet Mentys offrira un enseignement spécialisé sur Internet. Créé conjointement par le Conseil des ressources humaines du logiciel et le réseau de formation mondiale Global Knowledge Network, l'institut offrira des cours pour combler la pénurie de professionnels qualifiés dans le domaine des technologies de l'information.

Les 14 cours actuellement disponibles ne sont donnés qu'en anglais et ne sont pas destinés à des débutants. Les cours sont divisés en leçons succinctes qui permettent aux étudiants d'évoluer à leur rythme. Le service de formation comprend des outils d'auto-évaluation, un programme de perfectionnement personnalisé et l'accès à un forum électronique. Renseignements au numéro de téléphone: (514) 386-9030, Internet: [/www.rene-despres.com](http://www.rene-despres.com).

Cyber-état policier?

En raison de la pornographie, de la littérature haineuse et du harcèlement qui circulent sur Internet, les fournisseurs sont amenés à surveiller les internautes et à censurer ce qui leur est offert. Des mandats de perquisition peuvent être obtenus pour saisir du courrier électronique, des messages de groupes de discussion ou des sites Web. Le ministère de l'Industrie a formé un comité pour recommander des façons de contrôler la propagande haineuse et l'obscénité sur le Net. En attendant, des entreprises comme CadVision de Calgary exploitent deux serveurs, dont l'un seulement est censuré, pour laisser aux utilisateurs le choix de ce qu'ils veulent voir.

Des groupes pour la défense de la liberté d'expression ont dénoncé la décision d'iStar, le premier fournisseur au Canada, de bloquer l'accès à une trentaine de groupes de nouvelles. iStar n'a bloqué que les groupes illégaux, mais les associations ont qualifié son geste d'arbitraire. Dorénavant la compagnie informera ses abonnés.

La Presse, 13 juillet 1996

Conférences

La Bibliothèque nationale du Canada, conjointement avec la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) et un programme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organise une conférence internationale sur **L'Avenir des formats de communication** qui se tiendra du 7 au 11 octobre 1996 à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa. Compte tenu de l'émergence et de l'évolution rapide des inforoutes et de la technologie, il est urgent de revoir et de discuter des formats de communication. Une action concertée

au niveau international est très importante pour faciliter l'échange harmonieux des données. Les participants seront invités à débattre de norme SGML, des modèles de conversion et des impacts des choix sur les usagers et les clients des fichiers bibliographiques nationaux.

C'est quoi un Conte-en-Jeu???

C'est un conte traditionnel animé avec des marionnettes sur un théâtre de table suivi d'un atelier de fabrication de marionnettes. Les Contes-en-Jeu sont offerts aux enfants de 3 à 8 ans et sont d'une durée d'une heure. Ils coûtent 100 \$ pour la première représentation et 50 \$ pour la seconde. Un livre de conte gratuit est remis lors de chacune des visites. Hélène Charland, conteuse-marionnettiste, 315 chemin des 14 Îles, St-Hippolyte, Téléphone: (514) 224-8335.

Rayonnage à vendre à ½ prix

Rayonnage Montel, modèle T-Vista à vendre, incluant les panneaux latéraux en stratifié blanc cassé pour les unités de bout, dossier et appui-livres, disponible à partir de janvier 1997. Prix négociable.

- hauteur du rayonnage 84"
- profondeur des tablettes 8"
- quantité: 180 sections double face munies de 6 tablettes par face

Pour information: École de technologie supérieure, Martine Seignabou, Service de la bibliothèque, 4750, avenue Heuri-Julien, Montréal. Téléphone: (514) 289-8946, télécopieur: (514) 289-8633.

Le monde du travail en l'an 2000

À quoi ressemblera le marché de l'emploi en l'an 2000? Selon le sociologue Gilles Simard de l'UQAM, les «régimes de travail non standard» deviendront la norme. Plus de 60 % des travailleurs seront «autonomes», saisonniers ou à temps partiel, ou encore cumuleront plusieurs emplois. Les travailleurs de demain vont vendre leur savoir puisque «l'économie repose désormais sur des valeurs intangibles telles que l'information et la compétence, plutôt que sur le capital et le travail» lit-on dans les brochures des Centres de ressources humaines du Canada. Voilà de quoi réjouir les bibliothécaires et spécialistes en information!

Michèle Terryman, vice-présidente des ressources humaines de Lévesque-Beaubien-Geoffrion, estime pour sa part que l'avenir appartient aux petites entreprises qui carburent en matière grise avec des frais d'exploitation minimes.

Quant aux qualités essentielles que devra posséder le travailleur de demain, elles sont nombreuses, mais les observateurs insistent sur la curiosité, le sens de l'initiative et la capacité de deviner les besoins de demain et de s'y préparer. La connaissance du langage informatique s'avérera également primordiale. En conclusion, les prochaines années constitueront une période de transition douloureuse mais nécessaire, afin de réorienter le marché de l'emploi dans la nouvelle économie axée sur les technologies.

L'actualité économique et financière, 15 juin 1996

Création de l'Alliance pour le Patrimoine audiovisuel canadien

Saviez-vous que des 20 longs métrages produits au Canada entre 1913 et 1929 un seul a survécu? De même, de nombreux enregistrements des débuts de la radio ont disparu. Dans le but, entre autres, d'éviter une telle dilapidation de notre patrimoine dans le futur, *L'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien* voyait le jour le 10 juin dernier. Cet organisme à but non lucratif, appuyé par le ministère du Patrimoine canadien et les Archives nationales du Canada, se compose de représentants de tous les secteurs de l'audiovisuel : producteurs, distributeurs, conservateurs et utilisateurs de matériel filmique, vidéo, télévisuel et sonore. Il se donne pour mission de préserver le patrimoine audiovisuel, de promouvoir son existence et de faciliter son utilisation.

C'est en partenariat avec les institutions publiques et privées que seront mis sur pied les programmes et les activités recommandés par les intervenants impliqués. Déjà quelques programmes ont été mis en branle, dont une étude de faisabilité sur l'établissement de centres régionaux d'entreposage et la mise sur pied d'un réseau national de bases de données audiovisuelles canadiennes. La création d'un centre de «consolidation» et de restauration aux Archives nationales est également envisagée pour le futur.

La publication électronique dans le domaine de la science

Les publications électroniques, d'abord surtout présentes dans le domaine de la physique de haute énergie, prennent progressivement de l'ampleur dans d'autres domaines scientifiques, mais non sans rencontrer quelques obstacles. C'est ce qui ressort d'une conférence tenue à Paris en février dernier sous l'égide des Presses du CIUS (Conseil international des unions scientifiques) et de l'UNESCO. Le problème du droit d'auteur demeure criant, particulièrement dû au fait que les États-Unis n'ont pas l'équivalent de «droits moraux» comme c'est le cas dans les autres pays et s'attendent à ce que les documents soient disponibles sans protection. Des négociations importantes au niveau international sont à prévoir pour les prochaines années à ce sujet.

L'archivage des documents électroniques constitue aussi un autre défi de taille puisque de nombreuses publications changent de main ou disparaissent sans laisser de trace. Les recommandations finales de la conférence sont à l'effet de favoriser la concertation entre scientifiques, éditeurs et bibliothécaires afin d'établir les directives et principes d'archivage électronique. *Actualités ICIST, juin 1996*

La bibliothèque libre-service!

À une époque où les besoins en information de la population croissent, mais où leur budget est limité et même réduit, les bibliothèques doivent repenser la façon de rendre les services qu'elles offrent. Heureusement, les nouvelles technologies viennent à leur rescousse en permettant d'augmenter la qualité des services malgré un personnel réduit. Encore faut-il prendre soin de bien expliquer les changements au personnel et aux utilisateurs. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par Kathleen McLeod et publiée dans le *Feliciter* de juin 1996.

L'auteure insiste particulièrement sur les avantages des systèmes de prêt automatisé qui permettent aux usagers d'emprunter des volumes sans avoir recours à des membres du personnel. L'automatisation de la circulation des documents permet d'offrir un service de même qualité que dans d'autres secteurs de la société (les guichets automatiques des banques par exemple), tout en recyclant des employés dans des fonctions où ils seront plus utiles et valorisés. Pour les utilisateurs, les files d'attente sont réduites, alors que pour le personnel la pression et les tâches routinières sont diminuées. Selon les bibliothécaires rencontrés par l'auteure, la bibliothèque du futur va continuer à offrir un ensemble de collections et de services à valeur ajoutée, mais en utilisant de nouvelles approches qui rendront l'utilisateur autosuffisant. On n'est peut-être pas loin du jour où les bibliothèques seront ouvertes 24 heures par jour pour les détenteurs d'une carte magnétique leur permettant ainsi d'assouvir leurs désirs de lecture en pleine nuit!

Rêveries bibliophiles

par Francis Lacasse

Je me dois de débiter ma rubrique par une mise au point destinée à vous tous, et vous toutes, fidèles lecteurs et lectrices. Je sais qu'un bon nombre d'entre vous épluchent avidement le TV-hebdo depuis la rentrée, non pour connaître le prochain film de «Bleu Nuit» (inévitablement coté 7), mais bien pour localiser la case horaire de la mini-série tant attendue sur les bibliothécaires, que je vous avais promise l'année dernière. Malheureusement, je dois vous annoncer que cette série ne verra pas le jour, faute d'appui dans le milieu télévisuel.

Je ne veux pas paraître parano, mais je crois en fait que certaines gens, des «créateurs» compétitifs craignant l'apparition de nouveaux talents sur la scène des mini-séries et autres dramatiques, n'ont pas intérêt à ce que ce projet voit le jour. Toutefois, je ne puis nommer personne, de crainte que le dynamique duo Tremblay-Larouche ne m'accuse de libelle diffamatoire.

Mais cet échec n'a pas atteint mon moral, et j'ai décidé de poursuivre ma noble mission de mettre la profession de bibliothécaire à l'honneur dans le monde du grand et du petit écran, en m'attaquant au problème sous un autre angle. Comme la concurrence pour les cotes d'écoute est trop féroce dans le monde de la dramatique, tournons-nous du côté du comique.

En effet, pourquoi pas un «sitcom» ayant pour cadre la bibliothèque? Sans campagne électorale, les émissions comiques sont extrêmement

rare en ce moment sur nos petits écrans. Et ce ne sont certes pas des émissions comme «Moi et l'autre» qui comblent cette lacune... Nous avons donc le champ libre pour notre «Sitcom» bibliothécaire intitulé: «La bibliothèque, c'est notre rayon» (titre temporaire qui nécessite un peu plus de réflexion. Toute suggestion sera bien accueillie).

L'action se déroulera, encore une fois, dans une bibliothèque publique, milieu si fertile en situations cocasses (pensons seulement à la façon dont les gouvernements traitent les bibliothèques, et tout de suite un rire nerveux s'empare de nous).

Dans la comédie de situation, comme en politique, on ne recherche pas les personnages pleins de subtilité et de finesse, mais plutôt les personnages burlesques et risibles. Le ridicule y est roi. Nous devons donc faire appel à tous les stéréotypes affligeant la profession pour définir nos personnages.

Donc, bien sûr, la bibliothécaire responsable des services techniques sera une vieille fille éplorée, armée d'un chignon, de lunettes, et de fausses dents toujours en cavale. Quant à la bibliothécaire oeuvrant auprès du public, elle sera superbe, court-vêtue et anorexique, mais aura l'intelligence d'un appui-livres (il faut toujours au moins un idiot du village dans un «sitcom», comme dans les dramatiques d'ailleurs...). Ainsi, elle utilisera son «Liquid paper» comme vernis à ongle.

Le spécialiste des recherches informatisées, lui, sera le «nerd» de service. Surfant habilement dans les banques de données, les réseaux d'information, et la réalité virtuelle, il sera complètement inopérant dans la réalité tout court. Il procurera l'ensemble des gags visuels: il s'accrochera dans les rayons, tombera dans les sandwiches réservés à la réception prévue pour la visite du maire, et culbutera systématiquement, à tous les épisodes, dans le 1 % réservé à la culture (concept du «running gag»).

Autre personnage incontournable dans un «sitcom», le séducteur-hâbleur-et macho-dont-toutes-les-filles-tombent-amoureuses-pendant-2-minutes-jusqu'à-ce-qu'elles-découvrent-sa-véritable-nature-et-qui-se-retrouvent- alors-le-bec-à-l'eau. Responsable des achats, il sera très pingre. Et comme Jerry Seinfeld ne risque pas d'écouter cette émission, on pourrait l'appeler Georges.

Finalement, en tant que personnage principal, la directrice sera la personne la plus sensée, apportant un semblant de rationalité 'à tout ce fragile édifice. Toutefois, comme ce rôle semble même un peu trop sérieux, on pourrait s'arranger pour qu'en fait, il s'agisse d'un travelo (N.B.: un boulevard sans ambiguïté sexuelle est comme un boulevard à sens unique, ou quelque chose du genre...).

Naturellement, chaque usager serait d'une drôlerie désopilante. Le mot d'ordre du personnel serait

- lors de la reliure, il y a un imbroglio délirant. Lorsque les périodiques sont remplacés sur les rayons, on se rend compte, trop tard, que le relieur les a intercalés avec une collection de Playboy. La libido grimpe entre les rayons... Et dire que le maire passe faire une visite surprise!

- un virus créé par un dyslexique terroriste est introduit dans le nouveau système informatique de la biblio. C'est l'anarchie dans l'OPAC et sur les rayons! Le jour même où le maire venait inaugurer le nouveau système!!!

Maintenant que l'idée est lancée, il ne reste plus qu'à obtenir des fonds, et espérer que «Môman», «Pôpa» et leurs vidanges ne nous mettent pas les bâtons dans les roues...

Je vous laisse le soin d'imaginer l'épisode sur le congrès de la Corpo: rires garantis. Comme vous pouvez le constater, les possibilités sont multiples.

Bibliothécaires et enseignants : un partenariat prometteur



Deux documents - un par ordre d'enseignement - regroupent les projets élaborés dans le cadre de la réalisation du vidéogramme intitulé *Bibliothécaires et enseignants : un partenariat prometteur*. Ils constituent la description de huit activités qui ont eu lieu entre avril et octobre 1995 dans quatre écoles primaires et dans quatre écoles secondaires de sept commissions scolaires du Québec, des activités qui ont mobilisé une trentaine d'adultes et près de deux cents élèves.

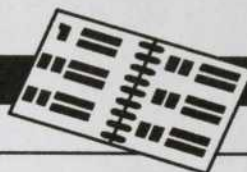
L'objectif de cette réalisation est de présenter aux différents acteurs des ordres préscolaire, primaire et secondaire d'enseignement un certain nombre d'exemples de ce qu'il est possible de réaliser lorsque la bibliothèque, le centre de ressources documentaires ou le centre d'information de l'école est intégré à l'enseignement et aux apprentissages. Des exemples dont nous souhaitons qu'ils puissent également servir d'inspiration et, le cas échéant, de mises en situation lors d'activités de perfectionnement et de journées pédagogiques.

Paulette Bernhard et Patrick Delobel, 1996

Grille tarifaire du projet:

	Primaire	Secondaire	
Cassette vidéo + recueil	20 \$	26 \$	
Cassette vidéo + recueil + cassette audio	26 \$	32 \$	
Cassette vidéo	12 \$ (durée : 21')	12 \$ (durée : 22')	
Cassette audio	7 \$	7 \$	Les prix (pour l'Amérique du Nord) comprennent les frais de manutention et les taxes.
Recueil du projet	10 \$	16 \$	(TPS #R106980113 - 7 % TVQ #1006149274 - 6.5 %)

Veillez communiquer avec la C.B.P.Q. pour commander, au numéro de téléphone: (514) 845-3327, télécopieur: (514) 845-1618, URL: cbpq@interlink.net



13 au 16 octobre 1996

Pittsburgh, Pensylvanie

«TRANSFORMING LIBRARIES:
A national conference and exhibition
on leadership and technology in the
information age»

LITA/LAMA National Conference

Tél.: 1-800-545-2433 (poste 5037)

21 au 25 octobre 1996

Graz, Austria

«Globalization of information: the
networking information society.»

48th Conference and Congress of the
International Federation for Informa-
tion and Documentation (FID)

Rens.: FID

Tél.: +31 70 3140671

30 octobre au 2 novembre 1996

Montréal, Québec

«Services d'information: bouleverse-
ments, enjeux, stratégies»

23e Congrès annuel de l'ASTED

Rens.: ASTED

Tél.: (514) 281-5012

15 au 16 novembre 1996

Québec, Québec

Congrès annuel de l'Association profes-
sionnelle des techniciens et technicien-
nes en documentation du Québec

Rens.: Liliane Caron

Tél.: (418) 656-2131 (6311)

3 au 5 décembre 1996

London, G.B.

20th International Online Meeting

Rens.: Learned Information Europe Ltd.

Tél.: +44 (0) 1865 730275

27 au 30 décembre 1996

Washington, D.C.

Modern Language Association Annual
Conference

Rens: MLA

PROGRAMME CANADIEN D'IMMUNISATION INTERNATIONALE

DES MILLIONS DE RAISONS DE POURSUIVRE LA LUTTE



THÉRÈSE BENJAMIN

[PROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ]

Hier, elle a marché près de 13 kilomètres, traversé une rivière en canot, donné des conseils
sanitaires à 20 mères, rencontré 40 accoucheuses traditionnelles et immunisé 100 enfants.

[C'était une journée ordinaire.]

Thérèse demeure en Afrique de l'Ouest. Elle fait partie d'une équipe internationale de professionnels de la santé qui travaille à l'éradication, à l'échelle mondiale, de six maladies mortelles pour les enfants, mais qui peuvent être prévenues. Grâce à ce partenariat appuyé par le Canada, plus de dix millions

d'enfants ont été immunisés pendant la dernière décennie. Malgré ces progrès importants, près de deux millions d'enfants meurent encore chaque année à la suite de maladies que l'immunisation peut empêcher. Nous pouvons réussir... et vous pouvez nous aider.



Association canadienne de santé publique

1565, avenue Carling, suite 400, Ottawa (Ontario) Canada K1Z 8R1

Téléphone : (613) 725-3769 Télécopieur : (613) 725-9826 Courrier électronique : infociip@cpha.ca

Le Programme canadien d'immunisation internationale bénéficie d'une aide financière de l'ACDI.